

# La vie d'une académie La Réunion

Marion Martin,  
secrétaire académique, nous présente  
l'académie de La Réunion.

## Scolarisation : une croissance continue

Une population d'environ 720 000 habitants et une population scolaire de 234 700 élèves et étudiants à la rentrée 2001, soit environ 1/3 de la population (la population active représente environ 300 000 personnes !) Une académie encore jeune : création en 1985.

*La scolarisation connaît une croissance quasi continue, avec des variations selon les niveaux*

1997	225 711	
1998	227 927	(+2 216)
1999	229 445	(+1 518)
2000	232 525	(+3 080)
2001	234 700	(+2 175)

Le premier degré a tendance à se stabiliser mais il existe une différence entre l'élémentaire où les effectifs baissent légèrement et le pré-élémentaire qui connaît lui une hausse importante (la scolarisation dès 2 ans augmente).

Dans le 2<sup>e</sup> degré : près de 1 200 élèves supplémentaires à la rentrée 2001.

Au collège entre 1993 (56 000 élèves) et 2001 (61 200) la hausse fut de 5 200 élèves !

Dans les lycées généraux de 18 671 à 22 400 soit + 3 729.

Et dans les lycées professionnels de 13 778 à 15 200 soit + 1 422.

Pendant toute cette période, l'académie encore jeune a connu un rythme soutenu de créations d'établissements : en moyenne 2 collèges et 1 lycée par an au cours de ces dernières années ainsi que des écoles.

En 2001 :

- 3 nouveaux collèges (+ une reconstruction),
- 2 nouveaux lycées,
- 5 nouvelles écoles.



# mie : on



Depuis plusieurs années, les lycées qui se construisent sont des lycées « polytechniques ».

On retrouve la même croissance dans les formations post bac : les STS passent de 2058 à 2900, le nombre d'étudiants de 6 840 à 10 900.

Les CPGE elles aussi sont en croissance :

- 3 filières scientifiques depuis 1989,
- 1 filière économie depuis 1993 avec 3 options,
- 1 filière littéraire depuis 1995.

Ce qui donne la situation suivante à la rentrée 2001 :

- 25 lycées et 2 lycées privés sous contrat,
- 13 lycées professionnels et 2 privés sous contrat,
- 1 lycée agricole,
- 71 collèges et 5 privés sous contrat,
- 506 établissements du 1er degré et 26 écoles élémentaires privées sous contrat.

Les sections de techniciens supérieurs, 15 BTS industriels, 6 BTS tertiaires et 2 BTS agricoles, sont réparties sur l'ensemble du territoire, de même qu'une université avec 1 IUT préparant à 2 DUT, un de Génie civil et un de Gestion des entreprises, et 1 IUP...

Sans oublier l'IUFM et bien entendu le CRDP.

L'offre de formation universitaire est importante, elle permet des poursuites d'études dans presque tous les secteurs et se partage sur deux sites, l'un au nord à St Denis, l'autre au sud.

## Les établissements de grandes tailles

Les établissements scolaires, malgré le rythme soutenu d'ouverture, sont sou-

vent de gros établissements ; 28 % des collèges ont plus de 1 000 élèves !

Le plus gros collège	1 448
Le plus petit	281
Le plus gros LP	1 323
Le plus petit	347
Le plus gros lycée	2 456
Le plus petit	480

## La rapidité des transformations

L'académie a connu ces dernières années un accroissement important de sa population scolaire mais également une transformation qualitative importante.

On est passé en 10 ans d'un collège où 1/3 des élèves étaient scolarisés dans des structures spécialisées (CPPN, CPA...) au collège pour tous où ces structures ont quasiment disparu.

Cela ne peut se faire sans heurt. La poursuite d'études au lycée a également considérablement augmenté : elle concerne maintenant la quasi-totalité des élèves. La particularité de l'académie reste la proportion importante d'élèves choisissant la voie professionnelle.

## Les moyens pour cette croissance

En 2001-2002, ce sont 18 131 emplois budgétaires qui se répartissent ainsi :

1 <sup>er</sup> degré	5 981,5
2 <sup>e</sup> degré	7 307,5
Privé	748,5
Personnels de direction (y compris SEGPA)	247,0

Personnels d'éducation et d'orientation	796,5
Inspecteurs et conseillers	41,5
Université et IUFM	426,0
ATOSS et non enseignants	2 852,5

Mais, malgré les 533 emplois accordés à l'académie, ils restent insuffisants, en particulier pour les personnels TOS.

Pour 1 000 élèves

	Réunion	métropole
Labo	0,99	1,3
Ouvriers	12,4	19,8
Administratifs	7,11	14

Quelques ratios :  
Élèves/médecin 8 390 (métropole 6 400)  
Élèves/assistante sociale 3 059 (métropole 2 330)

## Les personnels de direction

LEGT 25 proviseurs 32 proviseurs adjoints. Tous les lycées ont au moins un adjoint (sauf un lycée créé en 2001) certains en ont 2.

LP 13 proviseurs 16 proviseurs adjoints. Tous les LP ont un poste de proviseur, 3 LP en ont 2. 71 principaux, 65 principaux adjoints.

Les collèges créés n'ont pas de poste d'adjoint la 1<sup>re</sup> voire la 2<sup>e</sup> année. 3 collèges à effectifs plus réduits n'ont pas de poste d'adjoint

Il n'y a pas de faisant fonction sauf de manière occasionnelle, il n'y a pas de poste vacant...

A ce jour nous ne connaissons pas encore le nombre de créations d'emplois pour la rentrée 2002-2003.

## Le nouveau classement des établissements : une forte progression

Les effets du nouveau décret sur le classement des établissements sont très importants dans cette académie.

*Avant le décret*

	COLLÈGES	LP	LYCÉES
1 <sup>re</sup> catégorie	13	1	4
2 <sup>e</sup> catégorie	9		9
3 <sup>e</sup> catégorie	23	6	4
4 <sup>e</sup> catégorie	26	6	4
4 <sup>e</sup> catégorie ex.			2

*Au 1<sup>er</sup> septembre*

	COLLÈGES	LP	LYCÉES
1 <sup>re</sup> catégorie	6	1	
2 <sup>e</sup> catégorie	11 (+2)		7
3 <sup>e</sup> catégorie	23		4
4 <sup>e</sup> catégorie	31 (+5)	12	11
5 <sup>e</sup> catégorie			3

21 collèges ont gagné une catégorie,  
1 collège a gagné 2 catégories,  
6 LP ont gagné 1 catégorie,  
9 lycées ont gagné 1 catégorie,  
6 lycées ont gagné 2 catégories.

Les 2 lycées ouvrant à la rentrée 2002 ont été classés directement en 2<sup>e</sup> catégorie.

## Évaluations nationales

*Comparaison des bilans de 1991 et 2001*

	1991	2001
<b>FRANÇAIS CE 2</b>		
Métropole	65,20	60,51
Académie	51,30	52,89
<b>FRANÇAIS 6<sup>e</sup></b>		
Métropole	60,60	71,96
Académie	40,95	61,62
<b>MATHÉMATIQUES CE2</b>		
Métropole	65,06	69,15
Académie	48,40	59,39
<b>MATHÉMATIQUES 6<sup>e</sup></b>		
Métropole	70,09	66,85
Académie	50,93	53,53

## Résultats aux examens

Évolution entre 1997 et 2001

### Baccalauréat toutes séries confondues :

*en progression régulière de 66,2 % à 73,8 %*

En 2001 :	
Bac général	76,3 %
Bac techno	72 %
Bac pro	70,2 %
Total	6 309 candidats



## Examens professionnels

Le nombre de candidats diminue, les pourcentages de réussite également : en 2000 62,9 % en 2001 59,7 %.

## Brevet des collèges

Les résultats des 5 dernières années sont un peu fluctuants avec un maximum à 72,7 % et un minimum à 66,1 %.

En 2001 le pourcentage de reçus marque un recul de 5,4 points.

## Les classes préparatoires obtiennent un beau palmarès

A titre d'exemple les classes préparatoires scientifiques du lycée Le comte de Lisle :

En 1999 35 candidats 22 admis

En 2000 63 candidats 56 admis

En 2001 62 candidats 56 admis

## Quelques caractéristiques de la population scolaire et difficultés spécifiques

Beaucoup d'enfants sont créolophones.

La géographie particulière de l'île : les villes importantes sont presque toutes sur la bande littorale mais elles sont très étendues, avec des écarts parfois difficiles d'accès. Les mentalités restent marquées par un taux de chômage très fort.

La mobilité reste très difficile : insularité et éloignement important par rapport à la métropole.

L'implication des parents : on peut penser que maintenant tous les élèves ont des parents (père et mère) qui sont allés à l'école, plus ou moins longtemps.

Ce n'était pas le cas il y a une douzaine d'années. Il faut donc toujours rechercher l'adhésion des familles aux finalités de l'école.

## Les avantages particuliers — le régime de rémunération de la fonction publique

**L'indexation** : les salaires sont indexés à La Réunion avec un coefficient de 1,53 pour compenser la vie chère (pour ne pas annuler les effets de cette compensation l'impôt brut est réduit de 30 % mais cette réduction est plafonnée à 5 078 €).

**Les congés bonifiés** : les fonctionnaires et leur famille peuvent être pris en charge pour un voyage vers la métropole. La périodicité de celui-ci est différente selon que les fonctionnaires sont originaires de métropole ou réunionnais. Pendant la durée du congé, le salaire n'est plus indexé.

**La retraite** : elle bénéficie également d'une indexation mais moins élevée pour les fonctionnaires qui résident habituellement dans le département.

Les années passées outre mer donnent droit à des bonifications.



Collège BOURBON

## Le calendrier scolaire

Décidé par le Recteur, il tente de concilier la nécessité d'être en phase avec la métropole (en particulier pour les examens) et les aléas climatiques d'une zone tropicale de l'hémisphère sud. Tout en s'efforçant de respecter le rythme 7/2, il faut maintenir une coupure longue au mois de janvier, période à haut risque cyclonique.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<b>Rentrée des enseignants</b>	lundi 19 août 2002	lundi 18 août 2003	mardi 17 août 2004
<b>Rentrée des élèves</b>	mardi 20 août 2002	mardi 19 août 2003	mercredi 18 août 2004
<b>Vacances après la 1<sup>re</sup> période</b>	samedi 12 octobre 2002 Lundi 28 octobre 2002	samedi 11 octobre 2003 Lundi 27 octobre 2003	samedi 9 octobre 2004 Lundi 25 octobre 2004
<b>Vacances d'été austral</b>	jeudi 19 décembre 2002 Lundi 27 janvier 2003	vendredi 19 décembre 2003 Lundi 26 janvier 2004	samedi 18 décembre 2004 Mercredi 26 janvier 2005
<b>Vacances après la 3<sup>e</sup> période</b>	samedi 8 mars 2003 Lundi 24 mars 2003	samedi 6 mars 2004 Lundi 22 mars 2004	samedi 12 mars 2005 Mardi 29 mars 2005
<b>Vacances après la 4<sup>e</sup> période</b>	mercredi 30 avril 2003 Jeudi 15 mai 2003	vendredi 30 avril 2004 Lundi 17 mai 2004	samedi 30 avril 2005 Mardi 17 mai 2005
<b>Début des vacances d'hiver austral</b>	samedi 12 juillet 2003	mardi 13 juillet 2004	mercredi 13 juillet 2005

NB : Année 2002-2003 : Pont le samedi 2 novembre 2002  
Pont les vendredi 18 et samedi 19 avril 2002  
Année 2003-2004 : Pont les vendredi 9 et samedi 10 avril 2004

Le départ en vacances a lieu les jours indiqués après la classe. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

## Interview

*Patrick Geneste, Recteur de l'académie de la Réunion, a bien voulu répondre aux questions de Marion Martin, le 14 février 2002.*

**SNPDEN :** Patrick GENESTE vous êtes le Recteur de l'académie de La Réunion, quelles sont les caractéristiques de gestion de votre académie ?

**Patrick Geneste :** Nous sommes une académie mono départementale et donc privée des relais que sont les IA DSDEN. J'ai donc la charge de l'ensemble de la vie éducative, sans domaine réservé. Évidemment, cette proximité de tous les domaines de fonctionnement facilite les relations institutionnelles et celles de tous les personnels. Et puis, l'académie n'a que 15 ans ! Elle est donc en pleine croissance il y a beaucoup de choses à construire. Il faut se rappeler qu'un tiers de la population est scolarisée !

**SNPDEN :** Comment s'est faite la mise en œuvre de la collaboration avec les personnels de direction ?

**P. G. :** Dès mon arrivée dans l'académie, j'ai souhaité mettre en œuvre l'esprit du rapport Blanchet, par exemple, sortir les chefs d'établissement de leur « solitude » et en faire des partenaires de terrain dans les choix académiques. Leur participation me paraît indispensable dans la définition des priorités académiques. Je me suis fixé deux objectifs : la contractualisation des projets d'établissement et la mise en relation, dans un espace de solidarité, de l'ensemble des acteurs par le biais des Réseaux et Espaces d'Animation Pédagogique, les REAP. Le premier objectif me permettait d'établir des relations plus concrètes avec les personnels de direction et actuellement on peut noter que les 75 % des collèges et la moitié des lycées sont contractualisés et ont reçu les moyens académiques correspondant à leur contrat. Pour le deuxième objectif, je voulais m'appuyer sur les animateurs de REAP, ce sont tous des chefs d'établissement et ils sont en contact avec l'ensemble des acteurs du système éducatif sur leur REAP.

Je fais en sorte que tous les partenaires du système éducatif puissent travailler ensemble. Il faut que le relais de la politique académique soit pris par les chefs d'établissement et leur lettre de mission sera établie sur cette base. Le groupe permanent a un rôle de conseil et d'information en faisant remonter de la base les difficultés et les solutions qui permettent de faire progresser notre système éducatif. Il faut également faire en sorte que les corps d'inspection prennent davantage conscience de la vie des établissements et transmettent plus efficacement en partenariat avec les équipes de direction les nouveaux dispositifs pédagogiques préconisés par le ministère.



Enfin nous sommes actuellement dans une démarche d'évaluation qui ne pourra se faire sans une remontée des informations venant de la base. Cette évaluation sert à adapter les dispositifs, à les inscrire dans une dynamique dont le groupe permanent vérifie la pertinence.

**SNPDEN :** Quelles sont à votre avis les difficultés particulières de cette académie ?

**P. G. :** J'en vois trois : maintenir la confiance des personnels de direction pour qu'ils adhèrent au projet de notre académie ; mais c'est en passe de se résoudre avec l'instauration des REAP ; la deuxième difficulté tient à notre éloignement et notre insularité qui font que les actions de formations sont plus complexes à mettre en place et enfin, mais c'est une difficulté commune à toute académie, la recherche des compétences personnelles de chaque chef d'établissement et leur valorisation inscrite dans la lettre de mission.